



CENTURY 21.
Agence du Casino

BAREME DES HONORAIRES DE NEGOCIATION
TTC (TVA 20 %) A la charge de l'acquéreur

VENTE

➤ Plus de 900 001 € Net vendeur	3,5 % TTC
➤ De 700 001 € à 900 000 € Net vendeur	4 % TTC
➤ De 500 001 € à 700 000 € Net vendeur	4,5 % TTC
➤ De 300 001 euros à 500 000 € Net vendeur	5 % TTC
➤ De 230 001 euros à 300 000 € Net vendeur	6 % TTC
➤ De 150 001 euros à 230 000 € Net vendeur	7 % TTC
➤ de 100 001 euros à 150 000 € Net vendeur	8 % TTC
➤ Moins de 100 000 € Net vendeur Forfait	7 500 € TTC

Pourcentage calculé sur le prix net vendeur

« La remise d'une note est obligatoire »

Barème au 30 06 2022